

ÉLECTIONS DES DEUX FRATERNITÉS DE MONTRÉAL. — Ouvertes régulièrement à la fin de leurs Retraites respectives, en Juin 1893, elles ont donné les résultats suivants :

Pour la Fraternité des Sœurs:

Dame Audet,	Supérieure
" Landerman,	1 ^{er} Assistante
" Bertrand,	2 ^{me} "
" Landerman,	Maîtresse des Novices françaises
Delle Gleesson,	Maîtresse des Novices anglaises
Dame Dorval,	Secrétaire
Delle Amiot,	Trésorière
Dame Delisle,	Infirmière générale
" Turgeon,	2 ^{me} infirmière
Delle Allard,	Assistante pour les Novices françaises
" Hanrahan,	" pour les Novices anglaises
Dame Boursier,	" à la Secrétaire et la Trésorière
Delles Bougie, et Leduc, et Dame Beaupré,	Conseillères.

Lequel Discrétoire a ensuite nommé lui-même les Sœurs devant occuper les charges suivantes : Zélatrices, Sous Infirmières, Choristes, Vestiaires, Maîtresses des cérémonies, Organistes et Directrices du chant.



Pour la Fraternité des Frères :

M. John O'Neil,	Frère Ministre
M. J. B. Larue,	Assistant
M. J. M. Beauchamp,	Secrétaire
M. M. C. Galarneau,	Trésorier
M. F. St Jean,	Maître des Novices
M. E. Pelletier,	Infirmier
M. J. Audet,	Sacristain
M. E. A. C. Dowd,	Assistant au Maître des Novices
MM. J. J. Beauchamp, L. J. A. Derome, St Jacques, B A. F. de Montigny,	Conseillers au Discrétoire.

Lesquels Membres du Discrétoire ont ensuite procédé à la répartition des charges comme ci-devant.